



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

AVIS DE RECRUTEMENT PACTE 2018

Dans le cadre du parcours d'accès aux carrières dans les trois fonctions publiques (PACTE), l'académie de Grenoble recrute des adjoints administratifs de seconde classe (Cat C), à compter d'Avril 2018.

I Nombre de postes et nature des emplois à pourvoir

Les offres d'emploi sont consultables sur le site Internet du pôle emploi à l'adresse suivante : **pole-emploi.fr**

Le poste à pourvoir est le suivant :

- « Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre » Lycée Marlioz – 73100 Aix-les Bains
Réf :

II Conditions à remplir par les candidats (décret 2017-1470 du 12 octobre 2017)

Le recrutement est ouvert aux jeunes âgés de vingt-huit ans au plus qui sont sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et ceux dont le niveau de qualification est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel,

Peuvent bénéficier dans les mêmes conditions de la procédure de recrutement instituée par le présent article les personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de quarante-cinq ans et plus et bénéficiaires de minima sociaux.

III Intitulé et nature du contrat

Le titulaire d'un pacte est un agent contractuel de droit public régi par les dispositions du décret n° 2005-902 du 2 août 2005 modifié. Le pacte étant un contrat donnant vocation à être titularisé, il ne peut être conclu qu'avec une personne **de nationalité française, ressortissante d'un des états membres de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen.**

Le contrat est conclu pour une **durée de 12 mois** et commence par une période d'essai de 2 mois au cours de laquelle il peut être mis librement fin par l'administration employeuse sans indemnité ni préavis, par lettre recommandée avec AR.

L'administration prend l'engagement d'assurer une formation en alternance au cocontractant, représentant au moins 20% de la durée du contrat.

La titularisation en fin de contrat est subordonnée à un engagement de servir correspondant à deux fois la durée du contrat.

IV Rémunération

La rémunération brute mensuelle versée à l'agent pendant son contrat est calculée en pourcentage du minimum de traitement de la fonction publique, et ne peut être inférieure à :

55 % si l'agent est âgé de moins de 21 ans

70 % si l'agent est âgé de plus de 21 ans.

V Calendrier – inscriptions

Le registre des inscriptions est ouvert **du 23 avril 2018 au 23 mai 2018, date limite de réception des candidatures au POLE EMPLOI, cachet de la poste faisant foi.**

Les candidats adresseront leur lettre de candidature, accompagnée d'un descriptif de leur parcours antérieur de formation, et, le cas échéant, de leur expérience, au pôle emploi à l'adresse postale suivante:

**POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES - AGENCE : GRENOBLE
EUROPOLE
Offre d'emploi Pacte Réf : 070XRDS
1 Rue d'Arménie
38027 Grenoble Cedex 01**

Seuls les candidats retenus par la commission de sélection seront convoqués à l'entretien individuel qui aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de juin 2018 à Grenoble.

Une convocation leur indiquant l'heure et l'adresse exactes de cet entretien leur sera adressée à leur domicile dans les jours qui précèdent.

